

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58 Fax : 05 61 66 97 60

Email : montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	X		
BORDES	Didier	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DELORT	Yves	X		
DENIS	Alice	X		
ESTAQUE	Julien		X	
FERT	Jocelyne	X		
JONIS	Valérie	X		
MARTINEZ	Eric	X		
MARTY	Christelle	X		
VERGE	Francis	X		

Secrétaire de séance : Laurent Bonzom

Validation du compte rendu de la réunion précédente

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations ou des demandes de modification, quant au compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 qui leur a été adressé par courriel.

En l'absence de remarque, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérations

Décision modificative n°2020-1

Madame le Maire explique que le budget a été voté en équilibre. Cependant les services de la trésorerie demandent que le conseil vote une décision modificative de 2€. Cette somme sera enlevée des dépenses imprévues.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Achats de panneaux de signalisation

Des panneaux supplémentaires peuvent être commandés et placés dans les meilleurs délais, si possible d'ici la fin de l'année.

- Signalisation routière
- Complément adressage

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Et chargent Madame le Maire d'effectuer les achats correspondants.

Suites aux opérations de régularisation (Bouynéous, Coumes d'Arau)

Les opérations de régularisations autour des Bouynéous sont presque finalisées. Il restait à établir les actes administratifs. Le Conseil Municipal avait dans sa délibération du 10 septembre 2018, prévu une régularisation gratuite, les bénéficiaires payant les frais de géomètre. Pour la famille Vanzo, la commune récupère un morceau de parcelle sur laquelle la route passe. Cela devient un échange.

Mais pour la famille Naudy, il n'y a pas de contrepartie. Donc il convient de fixer un tarif pour cette parcelle d'environ 200m².

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le tarif de 50€.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour les Coumes d'Arau, le problème est encore différent. Il s'agit de déplacer un chemin communal qui passait devant la propriété d'Yves Frayre, pour le faire passer derrière. Il ne s'agit pas d'un simple échange, car cela concerne un chemin communal. Il faudra faire une enquête publique.

Etude de faisabilité pour une halle

Nicolas Ferré, architecte, propose une étude de faisabilité pour la réalisation d'une halle pour 900€ HT.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'investir cette somme pour prendre une décision en connaissance de cause.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1 (Didier Bordes)

Maintien de la trésorerie d'Oust Massat

Bien qu'il n'y ait pas à ce jour d'information officielle, il semble que la trésorerie d'Oust Massat risque de fermer à court terme. Ce ne serait pas la première trésorerie à fermer. Toute la charge de travail se trouve reportée sur Saint Girons et la proximité n'existe plus. La Communauté de Communes a pris une motion lors du bureau du 27 août 2020. C'est pourquoi Madame le Maire propose au Conseil de s'associer à la démarche.

Le Conseil Municipal réaffirme son attachement au maintien des services publics sur son territoire et sur celui du Couserans, et à ce titre demande le maintien de la trésorerie d'Oust Massat.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

RGPD du CDG

Le RGPD est le règlement de gestion et de protection des données.

Pour la mairie, Yvette Laffont a été nommée DPD (délégué à la protection des données). Et pour le système informatique AGEDI, nous avons délibéré pour nommer un DPD. Le Centre de Gestion de l'Ariège propose cette prestation. Pour une commune de notre taille, il en coûtera 350€ par an.

A noter que nous avons signé quasiment le même texte avec le syndicat AGEDI, et que cette convention ferait double emploi. Les données gérées par la commune que ce soit les fichiers paye, électeurs ou autres, sont tous gérés dans le système AGEDI.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 0

Contre : 10

Abstention : 0

Situation des personnels en CDI

Les 2 agents techniques (grade adjoint technique 2^{ème} classe) sont en CDI et Madame le Maire souhaitait augmenter leurs salaires, comme cela avait été évoqué lors du vote du budget. Roland Aussal et Alice Perreu devront donc devenir « adjoints techniques territoriaux », et passer à l'indice 330 et 332.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Voirie sous mandat 2021

Il convient dès maintenant de décider si l'on participera en 2021 aux opérations de voirie sous mandat proposées par la communauté de communes. La première opération n'a pas encore eu lieu. Cependant il y a beaucoup d'avantages à y adhérer : montage des dossiers par la comcom, demande de subvention par la comcom, groupement des commandes permettant d'obtenir de meilleurs prix.

Madame le Maire propose au conseil de signer cette convention sans attendre, car pour mémoire les dossiers de DETR doivent être montés et déposés par Couserans Pyrénées avant le 31/12.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Informations

Salle des fêtes : insonorisation

Les photos choisies ne convenaient pas. Il a fallu en urgence en choisir d'autres dans une base de données.

Une pré-réunion de chantier a eu lieu le 9 septembre.

Les travaux auront lieu fin septembre, début octobre. Il serait souhaitable de démonter les luminaires avant et aussi les blocs de sécurité. Les nouveaux luminaires seront à replacer par nos soins en cours de chantier.

Voirie : travaux à venir

- Calendrier : l'enrochement du chemin de Braydes est prévu en octobre. Le point à temps sera fait en octobre également.
- Voirie sous mandat :
- pont des Bouynéous en 2021.
- Enlène (tricotche de l'embranchement au premier virage)

Réserves d'eau : point d'étape

Patrick Sentenac est venu sur place vérifier l'emplacement des réserves d'eau pour actualiser les devis. Il propose de fournir lui-même les bâches.

Didier Bordes rappellera Patrick Sentenac pour revoir la position de la citerne et l'accès pompier. Le devis sera signé en suivant, afin que les travaux aient lieu avant la fin de l'année.

Compte rendu des réunions externes :

SDE09

Les élections pour le syndicat départemental des énergies ont eu lieu le 4 septembre. Mr Ferré succède à Mr Massat.

Communauté de communes

Par ailleurs, un appel à candidature est lancé pour les conseillers qui souhaitent participer aux commissions permanentes. (Guillaume Couzinet postule pour l'économie rurale, et Alice Denis pour la commission Culture)

Ecole Saint Lizier

Une réunion s'est tenue à Saint Lizier le 4 septembre. Le tarif de la cantine évolue favorablement, le prix du repas passant de 7.83 à 6.18€ soit une baisse de 20%. La municipalité prend en charge 50% du prix du repas, tel que délibéré le 8 août 2017 (3.09€ par jour et par enfant).

PNR

La première réunion du conseil syndical a eu lieu le 29 juillet 2020. Jocelyne FERT siège au bureau.

Le premier bureau est prévu le 14 septembre. Les délégations seront annoncées à ce moment-là.

La séance est levée à 23 h 42